

ÉGYPTE

Les délégués d'Amnesty International se voient refuser l'accès aux prisons

Index AI : MDE 12/033/02

DÉCLARATION PUBLIQUE

Une délégation d'Amnesty International vient de rentrer d'une mission d'enquête en Égypte, où elle s'est vu refuser la possibilité de rendre visite à des prisonniers et à des détenus.

« Nous regrettons que les autorités ne nous aient pas permis de nous entretenir avec plusieurs hommes et femmes incarcérés dans les prisons égyptiennes », a déclaré ce jour (mardi 8 octobre 2002) Amnesty International.

Les délégués ont rencontré des militants de la société civile, des victimes de violations des droits humains et leurs proches, ainsi que des représentants de l'État égyptien.

Une liste d'hommes et de femmes, parmi lesquels des prisonniers d'opinion avérés et présumés, que l'organisation souhaitait rencontrer, avait été soumise aux autorités égyptiennes plus d'un mois avant ce voyage. Les délégués d'Amnesty International n'ont toutefois été autorisés à rendre visite à aucune des personnes figurant sur cette liste. Parmi elles se trouvaient :

– le militant des droits humains Saad Eddin Ibrahim, condamné en appel le 29 juillet 2002 à une peine de sept ans d'emprisonnement par la *Mahkama Amn al Daula al Ulya* (Cour suprême de sûreté de l'État), après avoir été reconnu coupable d'avoir accepté des fonds d'origine étrangère sans y avoir été autorisés, d'avoir diffusé de fausses informations préjudiciables aux intérêts de l'Égypte, et d'avoir détourné des fonds ;

– trois sujets britanniques, Maajid Nawaz, Ian Malcolm Nisbett et Reza Pankhurst, qui ont été arrêtés le 1^{er} avril 2002. Tous trois sont poursuivis pour leur appartenance présumée au *Hizb al Tahrir al Islami* (Parti de la libération islamique), et leur procès devrait s'ouvrir devant la *Mahkama Amn al Daula al Ulya - Tawari* (Haute Cour de sûreté de l'État, instaurée par législation d'exception) le 20 octobre 2002. D'après les informations recueillies, ces trois hommes, ainsi que des ressortissants égyptiens arrêtés dans le cadre de la même affaire, ont été soumis à la torture ou à

d'autres formes de mauvais traitements au début de leur détention ;

– Sad Zaghlul al Ashmawi Muhammad Sabir al Ashmawi, Muhammad Badia Abd al Magid et Ahmad Ibrahim Ahmad al Halawani, qui ont été condamnés à cinq ans d'emprisonnement en novembre 2000 pour leur appartenance présumée au mouvement interdit *Al Ikhwan al Muslimin* (Les Frères musulmans) ;

– Manal Wahid Manai, mère de cinq enfants, qui a été condamnée en septembre 2000 par une juridiction d'exception à cinq ans d'emprisonnement, pour « mépris de la religion ». Elle était poursuivie en tant que dirigeante d'un groupe religieux accusé d'avoir divinisé un maître soufi décédé. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>